

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

401^{ÈME} RÉUNION

21 OCTOBRE 2013

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 401^{ème} réunion tenue le 21 octobre 2013, a procédé à un échange de vues sur la situation dans le territoire de l'Abyei.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation qui prévaut dans le territoire de l'Abyei. Le Conseil s'est félicité de la rencontre prévue entre le Président Omar Hassan Al Bashir de la République du Soudan et le Président Salva Kiir Mayardit de la République du Soudan du Sud, à Juba, le 22 octobre 2013, dans le cadre des efforts continus visant à consolider les progrès accomplis dans la normalisation des relations entre les deux pays et à régler les questions en suspens dans leurs relations. Le Conseil a lancé un appel pressant aux deux chefs d'État pour qu'ils saisissent l'occasion de leur réunion au Sommet afin de prendre des mesures concrètes pour faire face aux défis de l'heure à Abyei, conformément au communiqué PSC/AHG/COMM/2.(CCCXCVII) adopté lors de sa 397^{ème} réunion tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, à New York, le 23 septembre 2013.

Le Conseil a réitéré ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la question d'Abyei, y compris son acceptation de la Proposition faite par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, le 21 septembre 2012, comme représentant une solution juste, équitable et viable au différend entre les deux pays, qui tient compte des Accords existants conclus par les Parties, ainsi que des besoins et intérêts des communautés sur le terrain. Le Conseil a appelé les deux pays à reprendre leurs discussions sur le statut final d'Abyei, sur la base de la Proposition du Groupe de haut niveau, en gardant à l'esprit la nécessité de veiller à ce qu'Abyei serve de pont entre le Soudan et le Soudan du Sud, comme stipulé dans le Protocole d'Abyei de l'Accord de paix global (CPA).

Le Conseil a également réaffirmé la nécessité de la mise en œuvre rapide de l'Accord sur les arrangements provisoires pour la sécurité et l'administration d'Abyei du 20 juin 2011; la facilitation du retour rapide et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées et la transhumance pacifique des pasteurs nomades au cours de la prochaine saison sèche; la démilitarisation complète du territoire de l'Abyei, y compris le retrait de la force de police stationnée à Diffra et son remplacement par le Service de police du territoire de l'Abyei ; ainsi que la mobilisation d'une assistance pour Abyei et la mise en œuvre de l'engagement à affecter 2% des revenus pétroliers provenant d'Abyei pour le développement du territoire. Le Conseil a également souligné l'urgence que revêt la mise en place la Commission du référendum pour le territoire de l'Abyei, y compris l'examen et l'adoption d'une loi référendaire révisée conforme à la Proposition de Groupe de haut niveau et la soumission, au Groupe de haut niveau, par les deux pays, de la liste de leurs représentants à la Commission. Le Conseil a, une fois encore, lancé un appel aux Parties pour qu'elles s'abstiennent de toute action unilatérale ou déclaration de nature à entraver le recherche d'une solution durable.

Le Conseil a convenu de réexaminer la situation à la lumière des résultats de la réunion au Sommet entre les deux chefs d'État et de finaliser les modalités de sa prochaine visite à Abyei, telle que décidée dans le communiqué PSC/MIN/COMM.1 (CCCLXXXVII) Rev.1, adopté lors de sa 387^{ème} réunion tenue le 29 juillet 2013.

2013-10-21

Peace and Security Council 401st Meeting 21 October 2013 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/5865>

Downloaded from African Union Common Repository